

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Actualité

Date de publication : 25/03/2019

RSA - BNC - Barème kilométrique pour l'imposition des revenus de l'année 2018

Série / Division :

BAREME

Texte :

Le barème kilométrique permettant l'évaluation des frais de déplacement relatifs à l'utilisation d'un véhicule par les bénéficiaires de traitements et salaires optant pour le régime des frais réels, applicable pour l'imposition des revenus de l'année 2018, est publié.

Actualité liée :

X

Document lié :

[BOI-BAREME-000001](#) : BAREME - Barèmes d'évaluation forfaitaire du prix de revient kilométrique applicables aux automobiles et aux deux-roues motorisés

Signataire du document lié :

Maryvonne Le Brignonen, Sous-directrice des Particuliers